

Réduire les cotisations sociales permettrait d'augmenter les salaires ???

juguez vous-mêmes !

Telle est l'annonce faite par le précédent gouvernement qui entendait, une fois de plus réduire les cotisations sociales, pour soi-disant permettre l'augmentation des salaires.
Ce que réclame aussi d'ailleurs le RN...

Voyons les faits :

Dès 1993, Edouard Balladur instaure des « allègements » de cotisations sociales pour les salaires les plus bas. Cette politique va être poursuivie par tous les gouvernements qui lui ont succédé au prétexte de réduire le « coût du travail » !
Aujourd'hui, ces « allègements » concernent les rémunérations jusqu'à 1,5 fois le SMIC.

Ce n'est pas sans conséquences. En particulier sur le système des retraites qui voit ses recettes amputées de 10 à 15 milliards par an !
Et pendant ce temps, les entreprises privées sont gavées d'aides publiques (140 milliards € par an) selon Darmanin en 2018. Là l'argent coule à flot, mais pour nos hôpitaux publics, nos écoles publiques, les transports publics, il faut baisser les coûts de production donc réduire leur financement...

En 2018, deux cotisations salariales ont été supprimées (chômage et maladie) au profit du salaire net à payer :

→ + 20€ pour un salaire au SMIC !!!

C'est peu vous direz vous.

Pourquoi ?

Car en contrepartie, le gouvernement a augmenté la CSG pour compenser la baisse des recettes engendrées par la suppression des cotisations...

Quelles en sont les conséquences ?

Très simple. Etant donné que vous aurez moins cotisé auprès de la caisse de retraite et de sécurité sociale, ce sera des droits en moins pour votre future retraite, ou une baisse de la prise en charge en cas de maladie pour vous et votre famille...

Ainsi, le remplacement des cotisations vers l'impôt fait basculer la protection sociale d'un système solidaire où chacun participe selon ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins(1), à un système assistanciel qui pousse, ceux qui en ont les moyens, vers un système assurantiel privé.

Actuellement, le système de protection sociale n'est pas soumis à la pression de la rentabilité du privé, car le budget de la Sécurité Sociale n'est pas coté en bourse et échappe donc à la spéculation... Son financement par les cotisations, garantie donc sa survie.

On produit de plus en plus de richesses, mais elles sont accaparées par les actionnaires au dépend des salaires (et des cotisations qui y sont rattachées).

La seule garantie du maintien de notre régime de Sécurité Sociale, c'est le rétablissement des cotisations sur tous les salaires, la suppression des allègements de cotisations et l'augmentation générale des salaires et des pensions de retraites.

(1) principe fondamental de la Sécurité Sociale